# Métamorphose du Valeureux en Val’heureux et élargissement du réseau des partenaires

**L’année 2017 a été marquée par la métamorphose du Valeureux en Val’heureux.**

En effet, début 2017, différents groupes de citoyen-ne-s de la province de Liège en réflexion sur l’économie locale et les circuits courts ont commencé à s’intéresser à la monnaie citoyenne. Ces groupes sont issus d’initiatives en transition (comme Comblain-au-Pont en Transition), de dynamique de jeunes citoyens (Génér’action de Huy-Waremme) et d’associations comme De Bouche à Oreille (www.dbao.be). Après quelques soirées de réflexion et d’échanges, **ces différents groupes ont décidé d’unir leurs efforts pour travailler sur une nouvelle version de la monnaie citoyenne liégeoise.** Ainsi est né le Val’heureux pour mieux soutenir les circuits courts d’une bonne partie de la province de Liège.

Des mois de travail ont été nécessaires pour opérer le passage du Valeureux au Val’heureux. Il a fallu imaginer de nouveaux billets, refondre les outils de communication (flyers, Roll Up, signalétique, etc.), adapter les documents de travail (charte, convention, documents comptoirs de change et caisses volontaires), former les nouveaux volontaires, modifier les statuts de l’asbl, imaginer une nouvelle manière de fonctionner (gouvernance), lancer les nouveaux comités, prévoir le processus de remplacement des anciens billets, préparer et tenir une conférence de presse, préparer l’événement de lancement du Val’heureux (21 octobre), ouvrir de nouvelles pages facebook, changer les courriels, élaborer un nouveau site, en autres chantiers. Ainsi, **le samedi 21 octobre, le Valeureux est devenu le Val’heureux.**

**Qu’est-ce qui a changé ?**

Fondamentalement, **le principe de notre « monnaie citoyenne » officiellement appelée « bon de soutien à l’économie locale » reste le même** : le soutien à l’économie réelle, locale et éthique ! La nouveauté ? De nouveaux billets qui circulent désormais dans une région bien plus large comprenant Liège, Verviers, le Pays de Herve, Huy, la Hesbaye, le Condroz et la région Ourthe-Amblève.

La métamorphose du Valeureux en **Val’heureux permet de trouver un équilibre entre deux niveaux, celui de la réalité locale de l’implication citoyenne et celui la réalité plus large des circuits courts**. L’implication et le contrôle citoyen s’exerce naturellement sur une région limitée (le bassin de vie). Si la monnaie citoyenne circule dans un territoire trop limité, elle ne peut pas stimuler les boucles économiques plus large et ne constitue donc pas un outil de stimulation des circuits courts. Inversement, si la monnaie citoyenne est trop globale et déconnectée des bassins de vie, la collectivité ne s’identifie pas à la monnaie et ne l’utilise pas. L’identité de la collectivité, avec la monnaie citoyenne comme symbole de son appartenance à un territoire, doit être conciliée à l’échelle bien plus large de l’économie locale et des circuits courts. Le Val’heureux, dans sa manière de fonctionner et dans la forme que prennent les nouveaux billets, permet de concilier ces deux niveaux d’implication pour constituer une monnaie à laquelle les citoyens et les collectivités s’identifient et un outil économique qui circule dans une région qui regroupe différents bassins de vie pour stimuler les circuits courts d’une bonne partie de la province de Liège.

**Une nouvelle manière de fonctionner !**

Ce sont donc maintenant cinq groupes de citoyen-ne-s fonctionnant chacun en comité appelé « Val » qui gèrent le Val’heureux au quotidien. Ces cinq « Vals » (Liège, Huy-Hesbaye-Condroz, Ourthe-Amblève, Verviers et Pays de Herve) sont réunis au sein de l’asbl Le Val’heureux. Des réunions appelées **« InterVal »** regroupant tous ces « Vals » sont organisées régulièrement pour discuter des questions qui touchent à la gestion globale du Val’heureux.

En outre, **trois comités de gestions** ont été mis sur pied : un comité « comptabilité et finance », un comité « monnaie », un comité « membre ». Ces comités sont composés d’un représentant par Val. **Le comité « comptabilité et finance »** regroupe les trésoriers de chaque Val, il est coordonné par le trésorier de l’asbl (qui siège au Conseil d’Administration) et contrôle la comptabilité de l’absl. **Le comité « monnaie »** est composé du responsable de la « balance carrée » de chaque Val. Ce comité contrôle la masse monétaire en circulation. Il contrôle la balance carrée du Val’heureux, c’est-à-dire l’adéquation entre le nombre de Val’heureux en circulation et le montant des euros qui constituent la réserve de contrepartie (garantie du système). **Le comité « membres »** vérifie que les nouveaux partenaires respectent bien la charte du Val’heureux et statue sur les candidatures qui posent question.

Enfin, le **Conseil d’Administration**, responsable devant l’**Assemblée Générale**, est désormais composé d’au moins un représentant de chaque Val et de chaque comité de gestion. Il doit également compter au moins un commerçant et veiller à être mixte. Évidemment, un administrateur peut porter plusieurs casquettes (comme celle de représentant d’un Val, d’un comité de gestion et être commerçant par exemple).

**En résumé :**

**Cinq Vals (comités régionaux) :**

* Val de Huy-Hesbaye-Condroz ;
* Val de Liège ;
* Val du Pays de Herve ;
* Val de Ourthe-Amblève ;
* Val de Verviers ;

**Trois comités de gestion (interrégionaux) :**

* Comité « comptabilité et finance » ;
* Comité « monnaie » ;
* Comité « membres » ;

**Une assemblée interrégionale « InterVal »**

***Une Assemblée Générale*** *(organe statutaire)*

***Un Conseil d’Administration*** *(organe statutaire)*

**De nouveau billets !**

L’élargissement de la zone d’échange de notre monnaie citoyenne permettra une meilleure stimulation des circuits courts et de l’entreprenariat régional.

Dans la pratique, rien ne change si ce n’est que **six nouvelles coupures** (0 ; 0,5 ; 1 ; 5 ; 10 ; 20) ont été mises en circulation dès le 21 octobre 2017. Ces nouveaux billets ont été créés par la graphiste Colienne Roberti.

**Un billet de « 20 » fait son apparition**, ainsi qu’un billet de « 0 » pour l’utilisation duquel rien n’a été prévu, pariant sur l’imagination et l’ingéniosité de leurs concitoyen-ne-s pour en faire bon usage.

Chaque coupure a **un thème**, à savoir :

* le **lien social** pour le billet de « **0** » ;
* l’**environnement** pour le billet de « **0,5** » ;
* la **culture** pour le billet de « **1** » ;
* la **souveraineté alimentaire** pour le billet de « **5** » ;
* la **liberté et la démocratie** pour le billet de « **10** » ;
* la **solidarité** pour le billet de « **20** »

**Chaque coupure a un recto unique et un verso spécifique à chaque région** (Liège, Huy-Hesbaye-Condroz, Verviers, Ourthe-Amblève et Pays de Herve). Ces versos reprennent un paysage, un monument ou un symbole local. Il y a donc trente billets différents (6 coupures x 5 faces régionales différentes), dont la cohérence est assurée par une même charte graphique et qui peuvent circuler indifféremment partout où le Val’heureux est accepté.

Ces nouveaux billets, plus grands et imprimés sur du papier plus résistant et spécifique (vague en transparence) sont sécurisés par un numéro de série, une pastille hologramme et un petit relief.

**Et les anciens billets ?**

Depuis le 21 octobre, **les anciens billets sont progressivement échangés**, puis détruits. L’asbl fait le change des anciens billets uniquement auprès de ses partenaires (producteurs et commerçants). Les citoyens, quant à eux, sont tout simplement invités à dépenser leurs anciens billets et à s’en procurer de nouveaux dans un comptoir de change ou lors d’une transaction chez un commerçant partenaire. Début septembre seuls les nouveaux billets auront cours.

**La validité des anciens billets ne sera jamais annulée mais, dès septembre, il sera seulement possible d’échanger les anciens billets contre des nouveaux sur rendez-vous auprès de l’asbl.**

**Un réseau plus large !**

Ainsi, le réseau des partenaires du Val’heureux qui ne cessait de s’élargir, peut maintenant **compter plus de producteurs**. Pour qu’une monnaie comme le Val’heureux soit un outil efficace au service d’un processus de transition vers un système économique et alimentaire durable et résiliant, il faut nécessairement que son réseau regroupe des commerçants « et » des producteurs. Recréer les liens entre les villes et les campagnes est au cœur de la transition dans laquelle de Val’heureux s’inscrit. Les villes regroupent essentiellement des commerçants et des consommateurs, la campagne est le lieu privilégié de la production (surtout en ce qui concerne l’agriculture –puisqu’en ville on produit aussi des service). Si la monnaie veut stimuler les circuits courts, elle doit inévitablement mettre en relation des commerçants et des producteurs –des épiceries et des agriculteurs.

Ainsi, la circulation du Val’heureux sur un large territoire permet désormais l’intégration au réseau de producteurs –particulièrement des agriculteurs– et de stimuler des boucles économiques qui passent inévitablement par la campagne (Hesbaye, Condroz, Ourthe-Amblève, Pays de Herve).

Depuis le 21 octobre 2017, le réseau s’est donc bien élargi et a intégré beaucoup de producteurs.

En juin 2017, le réseau comptait 118 partenaires. Fin mai 2018, le réseau compte **252 partenaires** (nous avons perdu quelques partenaires qui ont cessé leur activité).

Parmi ces **252 partenaires**, outre les nombreux établissements Horeca, les lieux culturels, les magasins de seconde main, les boutiques en tout genre, nous comptons :

28 épiceries (bio et/ou circuits court) ;

16 maraîchers ;

3 pharmacies ;

2 cabinets de service comptable ;

1 éleveur de chèvres (et producteur de fromage) ;

1 producteur de matelas et d’oreillers bio ;

1 luthier ;

1 créatrice de chapeau ;

1 planning familial ;

1 bureau d’avocat ;

1 médecin généraliste ;

1 sexologue ;

1 partenariat avec Enseignons.be ;

1 partenariat avec la Ville de Liège ;

1 partenariat avec HELMo, campus Guillemins ;

1 Agence conseil d’économie sociale ;

Etc.

* **Nous constatons donc une belle évolution de l’intégration de nouveaux partenaires dans le réseau** et surtout une belle diversité d’activité économique, ce qui fait désormais du Val’heureux une monnaie facile à dépenser.